



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 5 novembre 2012

INFORMATION MEDIAS

**Centre de détention de la Polynésie française :
le permis de construire a été déposé à la mairie de Teva I Uta**

La demande de permis de construire du centre de détention de la Polynésie française a été déposée ce lundi 5 novembre à la mairie de Teva I Uta qui en a accusé réception.

La construction du centre de détention entre donc dans une phase décisive avec, en perspective, un démarrage du chantier sur le site de Papeari à la fin du premier semestre 2013.

Le centre de détention de la Polynésie française représente un investissement de 9,403 milliards de francs cfp TTC (78,8 millions d'euros). L'impact du chantier est estimé à 320 emplois, directs indirects et induits, entre 2013 et 2016.

Le titulaire du marché, la société Léon GROSSE, s'est engagé, dans ce cadre, à consacrer 30 000 heures d'insertion à des demandeurs d'emploi locaux et à confier 80% des travaux aux entreprises polynésiennes soit plus de 7 milliards de francs cfp.

A son ouverture, ce centre de détention de 410 places emploiera 255 personnes.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr